

Il est bien vrai que les insurgés, pour des raisons personnelles sans doute, ont brûlé samedi tout les dossiers de la préfecture de police.

L'ordre de marcher sur Versailles a été donné vers cinq heures. Mais arrivés à Sèvres, les quinze mille insurgés, avertis qu'un corps de Prussiens occupait la route, ont prudemment repris le chemin de Paris.

Le nouveau des assassinats des généraux Clément Thomas et Lecomte a excité une indignation profonde. Malgré la protestation tardive du Comité central, on a la certitude que c'est dans le jardin de la maison où se tenait ce comité, rue des Rosiers, que s'est accompli le terrible drame.

Une panique épouvantable a gagné tout Paris lorsqu'on a appris que les balles sont complètement dépourvues de victuailles. Les marchands qui s'attendaient à être pillés déclarent ne pas vouloir renouveler leurs provisions. La crainte d'une nouvelle famine a immédiatement amené de nombreux départs. Paris livré au pillage, sous les yeux des Prussiens, qui n'attendent qu'un signal pour rétablir l'ordre, de la même façon qu'on s'y prit autrefois à Varsovie, voilà une bien belle perspective.

On assurait hier, que le général Chanzy avait été tué d'un coup de pistolet. Des renseignements sûrs sont venus heureusement démentir cette nouvelle. Le général Chanzy serait depuis hier à Versailles attendant les ordres du gouvernement.

Paris, lundi 20 mars.

Il nous est déjà à nous-mêmes assez difficile de bien voir et surtout de juger les faits qui s'accomplissent à côté et autour de nous; aussi nous ne devons pas être surpris que ces faits, grossis ou dénaturés grâce à la distance, ne puissent pas être compris en province et à l'étranger. Je vais donc essayer de leur rendre leur véritable caractère.

L'affaire des canons n'a été qu'un incident, ou si vous voulez le prétexte du mouvement qui a éclaté le 18. La vérité est que le mouvement qui avait avorté le 31 octobre et le 21 janvier a réussi le 18 mars.

Il faut bien s'entendre sur l'affaire des canons. On a dit que les gardes nationaux de Montmartre et de Belleville refusaient de les rendre si le gouvernement voulait les placer dans des parcs spéciaux et en confier la garde aux gardes nationaux. D'abord, il n'est pas prouvé que, à ces conditions, les canons eussent été rendus; et s'ils avaient pu l'être aussi facilement, le gouvernement eût été bien coupable de vouloir employer la force, si la conciliation était facile.

On a cru, à Montmartre, à la Villette, à Belleville que le gouvernement procédait à un commencement de désarmement; les bruits de coup d'Etat ont été répandus on ne sait par qui, et les têtes se sont exaltées. Les meneurs du 31 octobre et du 21 janvier ont exploité ces dispositions et en ont profité pour opérer la révolution qui a mis pendant deux jours Paris aux mains du fameux comité central, qui a pris hier la qualification de: «Fédération républicaine de la garde nationale.»

Quant à l'échec du gouvernement il est très facile à expliquer et des officiers de l'armée régulière en disaient nettement leur pensée. «Nous sommes en tout 40,000 hommes, disaient-ils; or, il y a plus de 300,000 gardes nationaux. Si l'on nous plaçait en face d'une minorité, si l'on nous disait: voilà des factieux, et si nous étions appuyés par une portion notable de la garde nationale, nous n'hésiterions pas à agir avec énergie; mais nous sommes seuls chargés d'une besogne si difficile; nous trouvons en face de nous des gardes nationaux et des foules désarmées; nous ne pouvons faire feu, et si nous ordonnions à nos soldats de tirer, nous seuls serions tués.» Voilà comment s'explique la défection de l'armée.

L'abstention de la garde nationale qui a laissé le champ libre aux gardes nationaux de Montmartre, Belleville, etc., est motivée en partie par la lassitude, par la crainte de provoquer un conflit terrible entre les divers bataillons, et en partie, par le mécontentement qu'avait causé la nomination du général d'Arrelle de Paladine, par le maintien du général Viox, ancien colonel lors du coup d'Etat du 2 décembre, ancien sénateur, à la tête de l'armée de Paris.

C'est donc le mouvement qui a avorté deux fois qui a réussi avant-hier; mais les meneurs ne sont pas tout à fait les mêmes: les hommes qui se trouvaient au deuxième ou au troisième rang ont pris cette fois le premier rang. C'est pour cela que les noms des membres du comité central sont des noms inconnus, à l'exception de M. Ch. Lullier, l'ancien officier de marine et Assi, l'ancien agitateur des grèves du Creuzot.

Le Comité central n'avait pas en vue de faire une simple émeute locale pour arriver à la formation de la commune de Paris. Il avait bel et bien l'intention de constituer un gouvernement nouveau. Le numéro du Journal officiel qui a paru ce matin le prouve clairement. Le gouvernement à la tête duquel l'Assemblée nationale a placé M. Thiers y est qualifié

de gouvernement déchu: un délégué au ministère de l'intérieur a même publié une proclamation relative aux élections communales; enfin le nouveau gouvernement adresse une proclamation aux départements. En sorte que le Comité central tout en déclarant qu'il ne veut pas prendre la place de ceux qu'il dit avoir chassés, prend le pouvoir et s'arroge tous les pouvoirs.

On a dit que le Comité central avait protesté contre l'odieuse guet-apens dans lequel les généraux Clément Thomas et Lecomte ont été assassinés; mais il dégage bien légèrement sa responsabilité.

«Deux hommes, dit-il dans le Journal officiel, qui étaient rendus impopulaires par des actes que nous qualifions d'aujourd'hui d'iniques, ont été frappés dans un moment d'indignation populaire; et il se borne à déclarer qu'il est étranger à ces deux exécutions.» En vérité il plaide les circonstances atténuantes en faveur des assassins, dont le crime a soulevé la conscience des Parisiens et va avoir dans les départements un terrible retentissement.

Samedi, hier, dimanche, et cet e nuit jusqu'à quatre heures du matin, les maires de Paris et les députés de Paris présents ici, ont été en négociations avec le Comité central.

On m'assure que, à quatre heures du matin, les membres du Comité central consentirent à quitter l'Hôtel-de-Ville, à remettre les services de toutes les administrations à la municipalité parisienne, à la condition que le gouvernement ferait procéder dans le plus bref délai à la nomination d'une nouvelle municipalité et remplacerait les préfets de police de la Seine et le commandant en chef de la garde nationale.

Il fut convenu qu'un manifeste signé par les dix-sept députés de Paris serait affiché dans la ville annonçant que des propositions dans ce sens seraient déposées aujourd'hui sur le bureau de la chambre. Comme le gouvernement y aurait déjà adhéré on espérait que tout nouveau conflit serait évité.

Le manifeste des dix-sept vient en effet d'être affiché. Le bruit se répand dans l'après-midi qu'il y a eu un engagement avec la troupe qui garde l'Assemblée, l'Assemblée rurale, comme dit le Rappel. On se demande aussi avec une certaine inquiétude si les troupes du Comité central ne vont pas rencontrer les Prussiens ou si les Prussiens, aux termes de la convention ne les empêcheront pas de rentrer dans Paris.

Le nouveau gouvernement qui a levé l'état de siège a envoyé des hommes mettre les scellés sur les presses du Figaro et du Gaulois: voilà comme il entend la liberté!

La majorité de la garde nationale n'agira contre l'insurrection que si on lui donne un chef qu'elle agrée et surtout si l'on modifie la loi sur les échéances, la loi Dufaure.

Sans doute les journaux du soir vous donneront des détails sur ce qui sera passé entre Paris et Versailles.

CH. CABOT.

Journée du Dimanche

L'enthousiasme ne semble plus aussi grand, et on en voit la preuve par l'abandon de quelques postes et le peu d'hommes qu'il y a dans les rues. Seuls, les lamins construisent de nouvelles barricades.

Neuf heures. — Le rappel bat partout en général, et au bout d'une heure, c'est à peine si les compagnies peuvent avoir le quart de leur effectif, et puis il est facile de voir qu'il n'y a aucun ensemble dans les ordres. La moitié des officiers obéissent au Comité central, d'autres attendent des ordres de la place, ce qui fait que beaucoup d'hommes ne répondent pas aux appels.

L'accès est rendu plus facile pour le public allant et venant de l'intérieur de Paris, et les boutiques ouvrent avec plus de confiance. Mais les rares voitures qui sillonnent ces quartiers sont obligées de faire de longs détours.

Les corbillards ne pouvant plus passer, les bières sont portées à bras. Rien n'est plus navrant que ce spectacle. C'est au milieu des pavés, des cloaques, de boues et en traversant des bandes de gavoche qui hurlent à qui mieux mieux, que le triste cortège des morts se rend au cimetière.

Dans l'après-midi, la fougue de la veille semble renaître avec le beau temps et de nouvelles barricades s'établissent de distance en distance devant celles établies samedi matin.

A présent, le front fortifié s'étend jusqu'à la rue des Buttes-Chaumont, par le faubourg Saint-Martin.

Quatre heures. — On consolide l'immense barricade qui ferme le faubourg Saint-Martin à sa jonction avec la rue Lafayette.

Cinq heures. — Beaucoup de femmes viennent dénoncer un ancien sergent de ville, et aussitôt l'on se rend à son domicile pour le surprendre, mais comme il avait disparu l'on se contente de saccager le logement et de s'emparer de l'épée et du tricorne.

Six heures. — La lecture des affiches du comité central produit un grand mouvement, et des gardes nationaux se groupent en criant vive la république; vive la commune!

A la Marseillaise, l'on distribue des chapeaux.

La comité est resté en permanence toute la nuit.

Ce soir il y a peu de gardes nationaux dans les rues. La grande barricade de l'avenue Laumière est abandonnée, et l'obusier a été enlevé. Le bruit se répand que le comité deman-

de des volontaires pour aller à Versailles. Un ivrogne blessé grièvement un de ses amirades en tirant un coup de fusil.

Un autre ivrogne, muni d'un chassepot, rentre chez lui, rue de Flandre, et, tout en plaisantant, menace sa femme de la tuer. Celle-ci recule le décharge à bout portant et succomba peu d'instants après.

Hier, des gardes nationaux fédérés se rendaient chez les marchands de comestibles et de denrées diverses du quartier de la place Vendôme et du quartier Saint-Honoré, et se faisaient servir des quantités de viande, de pain, de fromage etc., qu'ils payaient en bons de réquisition.

Les boutiques fermées ont dû ouvrir leur porte à la sommation faite au nom de la République, et à l'observation faite par le commerçant sur le mode de paiement adopté pour ces bons, il était répondu que l'on avisait plus tard.

Extrait du Moniteur universel du 20 :

Cette nuit, toutes les troupes occupant Paris se sont mises en mouvement dans la direction de Versailles.

Dès onze heures, plusieurs voitures escortées précédait la cavalerie, l'infanterie a suivi de grand matin. Les immenses convois de l'artillerie stationnaient encore dans Auteuil, à huit heures, au milieu des embarras que devait inévitablement causer l'étranglement formé par la porte du Point-du-Jour, les ponts de Sèvres et de Saint-Cloud.

On s'est efforcé d'emmener tout le matériel, car beaucoup de pièces n'étaient attelées qu'à deux chevaux.

Des détonations répétées se sont fait entendre cette nuit.

La plus forte, qui paraissait être celle d'une pièce de 24, a retenti vers deux heures du matin. Il paraît que ces salves ne sont d'ailleurs destinées à personne. Les pièces sont chargées à poudre.

Inutile de faire observer qu'elles n'en inquiètent pas moins la population.

Ce matin, vers 9 heures, dit le Siècle du 20, M. Hérisson, maire du 6^e arrondissement, était à la Mairie de la place St-Sulpice, lorsqu'un personnage se présente pour lui intimé l'ordre de quitter la Mairie.

Au moment où ce personnage s'emparait du cachet du Maire pour l'apposer sur une des feuilles de papier qu'il s'appropriait à remplir, M. Hérisson l'arrêta, et lui déclara qu'il ne lui reconnaissait aucun droit, et qu'il ne se retirerait que devant la force.

Qu'à cela ne tienne! répondit le personnage.

Peu de temps après, M. Tony Moylin, car c'était lui, revint, accompagné de gardes nationaux commandés par un officier. Les baïonnettes étaient au bout des fusils.

M. Colfavru, commandant du 83^e bataillon avait quitté depuis quelques minutes la Mairie au moment où il venait de recevoir du Comité des délégués de la garde nationale l'ordre de mettre sous les armes son bataillon. M. Colfavru était sorti en déclarant qu'il ne connaissait pas ce Comité, et ne pouvait obtempérer à un ordre émané d'inconnus.

Il n'y avait alors dans le cabinet du Maire que deux de ses adjoints, MM. Massot et Delaby, M. Ed. Dupont, électeur du 6^e arrondissement et une ou deux autres personnes.

M. Tony-Moylin, en capote de garde nationale, exhiba alors à M. Hérisson un ordre émanant du Comité des délégués.

M. Hérisson déclara qu'il ne reconnaissait ni l'authenticité d'un pareil titre ni l'autorité du prétendu Comité; il déclara qu'il protestait de toutes ses forces contre un pareil abus de pouvoir et demanda à écrire, séance tenante, sa protestation. Il écrivit abs la déclaration suivante :

« Paris, 19 mars 1871.

« Au nom du suffrage universel, au nom du 6^e arrondissement, dont je suis le maire républicain, je proteste avec énergie contre la violence qui m'est faite. Je ne cède qu'à la force et laisse ceux qui emploient la responsabilité de ce qui peut être la conséquence de leur actes. »

Cette pièce fut signée séance tenante, par le Maire et par MM. Massot et Delaby, adjoints.

M. Ed. Dupont et un autre électeur du 6^e arrondissement sollicitèrent l'honneur de joindre leurs signatures, afin de s'associer à la protestation contre une violence dont ils avaient été les témoins. Il se passa alors la scène suivante :

M. Hérisson à M. Tony-Moylin :

« J'exige, Monsieur, que vous me donniez réception écrite de ma protestation. »

M. Tony-Moylin, très-pâle et peu rassuré :

« C'est inutile, je suis là pour l'affirmer. »

M. Edouard Dupont :

« Permettez, monsieur, vous allez nous faire croire que vous avez pu d'accepter la responsabilité de vos actes. Nous signons bien, nous, à nos risques et périls! »

M. Hérisson :

« J'exige que vous m'accusiez réception par écrit. »

Pendant que, toujours las-pâle et la main tremblante, M. Tony-Moylin signe l'accusé de réception, M. Dupont s'est avancé vers les gardes nationaux qui gardent l'entrée.

« Vous vous associez-là, messieurs, à une triste mission; vous portez atteinte au suffrage universel, et la pierre de l'un de ses mandataires, qui, lui-même, est républicain; vous tuez la République. Comment se fait-il qu'un officier vous commande pour un pareil service? L'officier: « Monsieur, la responsabilité

ne nous regarde pas; un magistrat nous requiert et nous venons. »

M. Dupont: « Quel magistrat? L'homme qui vous a amené n'a aucune qualité. Nous protestons contre vos violences. »

Les gardes nationaux s'écartent et laissent passer le maire, ses adjoints et les amis qui l'accompagnent.

Des groupes formés devant la mairie, acclament M. Hérisson qui les engage au calme et se retire paisiblement au milieu des manifestations sympathiques de la foule.

Journée du lundi

L'affiche suivante a été placardée vers midi dans les rues de Paris :

Citoyens. — Pénétrés de la nécessité absolue de sauver Paris et la République en écartant toute cause de collision et convaincus que le meilleur moyen d'atteindre ce but suprême est de donner satisfaction aux vœux légitimes du peuple, nous avons résolu de demander aujourd'hui même à l'Assemblée nationale d'adopter deux mesures qui, nous en avons l'espoir, contribueront, si elles sont adoptées, à ramener le calme dans les esprits. Ces deux mesures sont l'élection de tous les chefs de la garde nationale et l'établissement d'un conseil municipal élu par tous les citoyens.

Ce que nous voulons, ce que le bien public réclame en toute circonstance et ce que la situation présente rend plus indispensable que jamais, c'est l'ordre dans la liberté et par la liberté. Vive la France! Vive la République!

Signé : Louis Blanc, Schœlcher, Peyrat, Edmond Adam, Floquet, Bernard, Langlois, Lockroy, Farcy, Brisson, Greppo Millière, (Ce manifeste est aussi signé par les maires et adjoints de dix-huit arrondissements de Paris.)

Hier, près de 200 députés, se sont réunis à la salle des conférences du palais de Versailles; on remarquait MM. le comte Daru, duc d'Harcourt, de Choiseul, Aubry (des Vosges), Buffet, Carayon-Latour, baron Eschassériaux, Roy de Loulay, Pierrot-Dostailly, baron Lespérut, Léon Say, etc. etc.

M. Thiers aurait dit à ses membres: Le gouvernement a dû quitter Paris, en présence de la défection de quelques bataillons de ligne et de la défection de la garde nationale de Paris. J'ai fait savoir les événements accomplis aux départements et j'ai recommandé aux administrations de la France de ne pas reconnaître d'autre gouvernement que celui de l'Assemblée et le nôtre, et cela, sous peine de forfaiture et de félonie.

On nous rapporte, dit Paris-Journal, qu'après de longues délibérations, les membres du Comité central, effrayés de l'immense responsabilité qu'ils sentent peser sur eux, impressionnés des mouvements d'opinion qui commencent à se produire dans les conciliabules de la rue, se sont décidés à une entente avec les maires des vingt arrondissements.

Ces derniers se trouveraient, par suite, investis d'une sorte de magistrature d'ordre indépendant, chacun dans son quartier, et leur premier acte serait, d'accord avec le gouvernement qui siège à Versailles, la nomination comme général en chef de la garde nationale de l'amiral Saissat, justement populaire à Paris, parce qu'on l'a vu, jusqu'au dernier moment, fidèle aux idées de résistance qui étaient encore dans l'esprit des Parisiens le jour de la capitulation.

Quarante mille hommes sont massés à l'heure qu'il est, à Versailles. Hier, sont arrivés de Bordeaux les 74^e et 73^e avec près de 800 fusiliers marins venant de Brest.

L'armée de Versailles est campée à Satory, à Viroflay, à Chaville et dans l'avenue de Paris.

Les dernières nouvelles de Versailles concernant la délibération de l'Assemblée nationale et allant jusqu'à 2h. 1/2, annoncent que le chef du pouvoir exécutif a proposé à l'Assemblée la mise en état de siège des départements de Seine et Seine-et-Oise et que M. de Lasteyrie a demandé la nomination d'une commission de quinze membres ayant pour tâche de s'entendre avec le pouvoir exécutif sur les mesures à prendre.

L'opinion des journaux sur l'émeute de Paris

LE TEMPS. — Nous n'avons pas à rechercher si le gouvernement n'aurait pu encore attendre plus longtemps; nous ne l'aurions jamais poussé aux mesures de répression, et tout le monde eût évidemment préféré une solution amiable. Mais la situation était anormale au premier chef; le gouvernement eût pu intervenir dès le premier jour; il était le seul juge de sa responsabilité et de la mesure de patience dont il pouvait raisonnablement disposer. Puisqu'il a agi après avoir attendu, nous devons être convaincus qu'une plus longue attente lui eût paru dangereuse. D'ailleurs, la démonstration que le gouvernement a voulu réprimer n'était pas seulement illégale: elle était, à tous les points de vue, sans aucun objet. Le prétexte de défendre les canons contre les Prussiens ne pouvait plus se soutenir depuis longtemps, et celui de garantir la République ne saurait être mis en avant quand personne ne menace la République, quand le gouvernement déclare qu'il met son honneur à la fonder, quand tout le monde enfin, même ceux qui n'en sont nullement fanatiques, l'acceptent comme

une nécessité véritable, et comme la seule forme de gouvernement capable de porter le poids de nos destinées, telles que l'empire nous les a faites. Les circonstances sont telles, que tout changement nous jetterait dans l'absurde et dans l'impossible, et que tout désordre, même réprimé, mais quelque peu prolongé, produirait forcément des maux irréparables. L'anarchie et la réaction nous ont toujours paru également détestables; mais, en ce moment, l'une ou l'autre serait la ruine absolue, et la destruction de tout avenir.

L'AVENIR NATIONAL. — A cette heure, la catastrophe que nous pressentions et que nous aurions tant voulu voir épargner à notre malheureux pays s'est produite. Le sang a coulé, la guerre civile existe. Nous espérons encore que cet affreux malheur des luttes intestines ne se prolongera pas. Nous ignorons quelles mesures le gouvernement compte prendre en face d'une situation, dont on ne peut se dissimuler la gravité. Cette crise eût pu être évitée, mais il ne s'agit point, pour le moment, de récriminer sur le passé; il faut parer aux difficultés présentes. Le Gouvernement, la population, la garde nationale, la députation de Paris ont de grands devoirs à remplir. C'est le salut de la République qui est en jeu: que tous veuillent sincèrement sauver la République, et les maux causés par la journée d'aujourd'hui pourront facilement être réparés.

LE FRANÇAIS. — Une révolution, grand Dieu! pour aller où? Que veut-on renverser? Est-ce la République? Il faut reconnaître qu'on prend le chemin le plus rapide pour arriver à ce résultat. Quel gouvernement voudrait-on établir à Paris? Serait-ce celui de l'occupation prussienne? Avouons qu'on fait tout pour y réussir.

N'y a-t-il plus un cœur vraiment français? Ne sent-on pas qu'au milieu de cette anarchie pitoyable, de cette dissolution de toutes les forces sociales et militaires, c'est le pays lui-même qui menace de s'érouler? Veut-on achever par la guerre civile ce noble blessé de la guerre étrangère?

Parisiens, l'honneur de Paris devant la France y est engagé, autrement, de quel droit pourriez-vous dire à la province irritée et dégoûtée que la tourbe jacobine de Belleville et de Montmartre n'est pas Paris?

Républicains, la République est perdue si vous la montrez à la France, affamée d'ordre et de travail, associée fatalement à l'anarchie et aux guerres de rues.

Français, enfin, il s'agit de sauver la France. Ce n'est pas le sort d'un ministre, ni celui d'une ville: c'est le sort du pays lui-même qui est en jeu!

LE BIEN PUBLIC. — Il faut aussi que les citoyens comprennent leur devoir et ne se fassent pas, par une abstention maladroite, les complices des agitateurs.

Il faut que les citoyens se rendent compte des suites qu'aurait un échec du gouvernement faite d'être aidé par eux.

Un échec, dans une telle occurrence, c'est ou la nécessité d'une lutte terrible, ou la chute du pouvoir.

C'est Paris gouverné par MM. Blanqui et Florens.

C'est la province se séparant de Paris et faisant de la réaction à toute vapeur.

C'est le maintien de l'occupation prussienne, la réoccupation peut-être des territoires évacués.

C'est le coup de grâce des affaires, la faillite générale.

C'est la mort de la République.

LA FRANCE. — Il y a, dans ce qui se produit deux faits bien distincts.

Une dédiance immotivée, mais jusqu'à un certain point excusable, chez une partie de la population à laquelle on a persuadé que le gouvernement méditait un coup d'Etat monarchique.

Une tentative pour exploiter ce sentiment au profit de l'anarchie, des mauvaises passions et des convoitises égoïstes.

Il faut dissiper la défiance, faire entendre raison à ceux qui s'y laissent aller, leur faire comprendre qu'on a persévéré dans leur sagesse à l'égard de l'insurrection, mais qu'ils s'exposent à devenir d'abord les instruments puis bientôt les victimes d'un parti sans nom qui s'agit derrière eux et les pousse en avant.

Cette œuvre d'explication, d'apaisement et de conciliation, le gouvernement peut et doit l'aborder sans réticence ni fausse honte. Tous les citoyens peuvent et doivent l'y aider.

Cela fait, si les désorganisés qui cherchent à exploiter l'émotion politique persistaient dans leur œuvre antinationale et antisociale, il n'y aurait pas plus d'assésation que de difficulté pour en venir à bout. C'est, comme toujours, l'isolement pour eux qui deviendrait l'impuissance.

LA LIBERTÉ. — L'armée, en partie au moins, fraternise avec l'émeute dans les cabarets; à l'heure où nous écrivons — comme d'habitude — sans doute, — on fait appel à la garde nationale, et la générale est battue dans toutes les rues.

Que le Gouvernement mesure maintenant la situation qui nous est faite par son indécision et par les périls négociations entamées par lui depuis près de quinze jours, avec l'émeute; et s'il a réellement conscience des dangers qui menacent nos libertés qu'il agisse résolument.

Quant à nous, qui avons protesté énergiquement contre la suppression des journaux, qui nous sommes opposés au désarmement de la garde nationale, à la suppression brutale de l'indemnité, à toutes les mesures de réaction, nous ne demandons au Gouvernement ni mesures exceptionnelles, ni rigueurs, ni violences; nous lui demandons de faire respecter et exécuter les lois, garanties suprêmes de toute nos libertés.

Enfin et par-dessus tout, nous faisons appel à la concorde, à la conciliation. Assez de malheurs accablent la France; n'ajoutons pas à tant de désastres la douleur et la honte d'une guerre civile.

GAZETTE DE FRANCE. — Qu'advient-il de tout cela? L'heure est critique, et le danger serait grand, si les bataillons de gardes nationaux affiliés au comité révolutionnaire descendaient de leurs hauteurs et marchaient